

vignettes qui nous permettent de suivre les transformations de Québec et du château des anciens gouverneurs. En réalité, cette monographie est une véritable petite histoire du Canada, qui fait passer sous nos yeux une foule de fait peu connus mais qui méritent certainement de l'être. Ce volume a sa place marquée dans toutes les bibliothèques. Nos remerciements à l'auteur pour l'envoi d'un exemplaire.

Le R. P. Lacordaire (1802-1861)

(Suite.)

Lacordaire ne reparut dans la chaire de Notre-Dame, qu'en 1843. Puisque le résultat de ses conférences est encore quelque peu discuté, citons le témoignage de L. Veuillot, un bon juge, on l'admètra, et pas suspect de partialité pour le P. Lacordaire :

« Lacordaire, dit-il, a été magnifique le premier jour, et peut-être au-dessus de lui-même le second. Lorsqu'il est monté en chaire la première fois, c'était avec la conviction que des sifflets allaient éclater de toutes parts : On lui avait même annoncé des coups de pistolets et un dessein arrêté de le brûler sur le parvis de Notre-Dame. Je n'ai eu qu'une crainte ; c'était qu'on ne l'applaudit ; tout a été admirable, l'orateur et l'auditoire. »

On pourrait multiplier les témoignages qui sont dans la même note.

A partir de 1843, Lacordaire prêcha tous les ans une station à Notre-Dame excepté en 1847. En 1851, il descendit de cette chaire pour n'y plus remonter. « Le coup d'Etat ayant anéanti toutes les libertés, disait-il, ma parole, qui est aussi une liberté, doit aussi disparaître comme les autres. » En 1854, il prêcha une station à Toulouse ; puis, l'aigle fatigué replia ses ailes sur Sorèze.

« Etes-vous bien sûr que cet abbé Lacordaire n'est pas carliste ? demandait un jour Louis-Philippe à Montalembert. Aussi, il était suspect au roi, et un jour qu'il demandait un passe-port pour l'Allemagne, l'officier de police lui posa cette question : Qu'allez-vous faire en Allemagne ?—Je vais me promener. D'autres questions suivirent. « Enfin, monsieur, lui dit Lacordaire impatienté, si je veux mettre le feu à l'Allemagne, qu'est-ce cela vous fait ? »

Aux yeux de Louis-Philippe, il passait pour légitimiste : d'autres le tenaient pour républicain. Qu'était-il en définitive ? Rien qu'un catholique affamé de liberté pour l'Eglise.

En 1848, le P. Lacordaire fut élu par 32,000 voix, député des Bouches-du-Rhône. Les illusions ne durèrent pas longtemps. En dix jours, il prit deux fois la parole sans grand succès. Le 15 mai, quand la populace envahit l'Assemblée, il demeura impassible à son banc, signalé par son froc blanc aux menaces des émeutiers. Le lendemain, il donnait sa démission : « La vague m'a apporté, disait-il, dans son beau langage, je ne veux pas attendre qu'elle me remporte. »

Cette même année, il fondait avec d'autres catholiques le journal *l'Ére Nouvelle*. Il s'en sépara bientôt pour rentrer dans la vie privée.